

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DU 113 Dénomination place Françoise Dorin (17e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 6 mars 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « place Françoise Dorin » à la place destinée à devenir publique identifiée par l'indicatif CR/17 située dans la ZAC Clichy-Batignolles (17e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 5 mars 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « place Françoise Dorin » est attribuée à la place destinée à devenir publique identifiée par l'indicatif CR/17, commençant voie CO/17 et finissant rue Mère Teresa (17e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal, en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO